

Saint-Fromond. Chaudière à bois

## Une échange avec les élus

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et la fédération des Cuma ont accueilli, vendredi, les élus du département venus échanger sur la filière bois énergie et visiter la chaufferie à bois déchiqueté.

« L'objectif est d'étudier des solutions de remplacement ou d'installation de nouvelles chaudières. Nous avons là un intérêt économique et environnemental, mais aussi une possibilité de dynamiser notre territoire », indique Valérie Letellier, animatrice à la fédération des Cuma, en charge de l'association Haiecobois.

### Réduire la facture énergétique

Créée il y a 10 ans, l'association commercialise le bois déchiqueté d'origine bocagère. « Aujourd'hui, quarante chaufferies dont quinze collèges sont alimentés, ce qui représente 3 000 tonnes de bois grâce à 140 agriculteurs qui approvisionnent les onze plateformes réparties sur tout le département », explique-t-elle.

Pour le Parc des Marais, le but est d'accompagner, avec



Les maires locaux, ainsi que les élus de la Région et du Département ont répondu à la porte ouverte chaufferie et filière bois-énergie.

la Chambre d'agriculture, les agriculteurs grâce à des plans de gestion des haies, mais aussi d'inciter les communes à installer des chaufferies à bois. « Un mot d'ordre est lancé aux agriculteurs pour valoriser les haies mais il y a peu de débouchés », relève Pascal Marie, élu du Parc et conseiller régional. Selon Denis Letan, chargé de mission énergie, le Parc des Marais est présent du début à la fin de la

filiale et des actions sont menées afin de sensibiliser et motiver les élus sur le choix d'une chaudière automatique au bois déchiqueté.

Quant au maire de Saint-Fromond, Dominique Quinette, le premier objectif était de réduire la facture énergétique. « Le rapport est sans appel. L'investissement de 49 000 euros, avec une subvention de 11 750 euros du conseil régional de Norman-

die et de l'Ademe, revient à 37 250 euros. Avant, le chauffage était au gaz de ville et la facture s'élevait à 17 000 euros par an. Aujourd'hui, le montant est de 7 000 euros pour un volume chauffé de 5 000 m<sup>3</sup> et une surface de 1 470 m<sup>2</sup>, soit une économie de 10 000 euros qui permettra un retour sur investissement de 3 années et demie ».

Selon la fédération des Cuma, l'utilisation de bois dé-

chiqueté sur cette installation permet d'éviter l'émission de 28 tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. C'est aussi l'économie de CO<sub>2</sub> produites par quatorze voitures roulant 15 000 km par an. Le choix d'une ressource d'énergie durable locale tel que le bois déchiqueté contribue à participer au développement de la filière bois de bocage et au maintien des haies sur le territoire.